



# Rapport d'activité 2024

SYNDICAT MIXTE DE  
L'AGGLOMERATION  
TOURANGELLE

L'année écoulée a marqué une étape décisive pour notre territoire et pour l'avenir de son aménagement. La révision de notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) s'est accélérée, portée par une dynamique collective et un engagement fort de tous les acteurs impliqués.

La clôture des groupes partenariaux a été un moment clé : ces échanges nourris ont permis de confronter les points de vue, d'affiner le diagnostic et de dégager des pistes d'action concrètes pour l'avenir de notre territoire. Cette intelligence collective se reflète également dans la synthèse cartographique des enjeux territoriaux, qui constitue aujourd'hui un socle de réflexion essentiel pour nos orientations stratégiques.

Un autre temps fort a été la remise du Livre blanc sur les modes en 2050 dans l'Agglomération Tourangelle par la Scène Citoyenne. Cette démarche participative inédite illustre la volonté d'associer pleinement les habitants aux réflexions sur l'évolution de leur cadre de vie et d'anticiper les mutations à venir.

Nous avons également consacré plusieurs temps politiques structurants afin de poser les bases des grandes orientations stratégiques du futur SCoT. Ces échanges ont renforcé notre vision commune et notre ambition pour un développement équilibré et durable de notre territoire.

Enfin, nous avons poursuivi nos réflexions sur l'aménagement commercial, un enjeu majeur pour garantir un équilibre entre dynamisme économique, vitalité des centres-villes et préservation des espaces naturels.

L'année à venir sera déterminante. Forts du travail accompli, nous poursuivrons cette dynamique collective pour construire ensemble un projet de territoire à la hauteur des défis de demain.

Christian GATARD  
Président du SMAT





# Fonctionnement du SMAT en 2024

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT) est compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour l'ensemble du territoire fixé par l'arrêté préfectoral n°17-05 du 17 février 2017 délimitant le périmètre du syndicat.

Il est chargé de l'élaboration du SCoT, de son approbation et de sa révision. Il en assure également le suivi et l'évaluation et veille à son application. Pour cela, il mène tous travaux nécessaires à l'application de ces missions.

Les recettes du syndicat mixtes sont constituées notamment par :

Les contributions financières de ses membres, au prorata de leur population respective (INSEE)

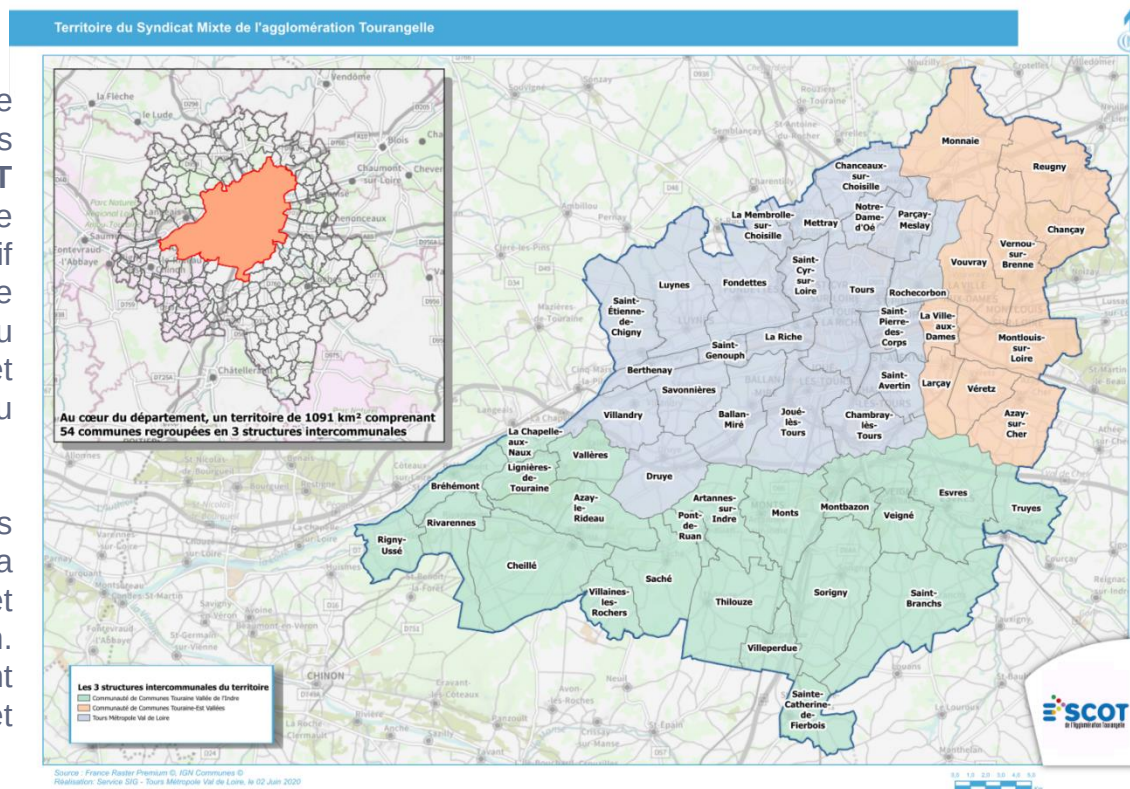
Les subventions et recettes diverses.

Le présent rapport d'activité a pour objectif de présenter les travaux réalisés au cours de l'année 2024.

## L'équipe au 31 décembre 2024

L'ensemble des missions réalisées pour le fonctionnement du SMAT sont assurées sous la direction de **Caroline MARTENOT MANAC'H**, Directrice du SMAT et cheffe de projet SCoT. Elle pilote le suivi administratif et financier du syndicat, elle supervise également l'intégralité de la révision du SCoT de l'Agglomération Tourangelle et l'ensemble des missions techniques du syndicat.

**Raphaël SICOT**, Chargé d'études Planification-SCoT, assure le suivi de la mise en œuvre du SCoT en vigueur et participe au bon déroulement de la révision. Une partie de son temps est également dédié à la gestion administrative et financière.



# L'organisation politique

Le SMAT est administré par un comité syndical composé de 64 élus délégués par les 3 EPCI correspondant au périmètre du SCoT :

Tours Métropole Val de Loire (32 représentants),  
Touraine-Est Vallées (16 représentants),  
Touraine Vallées de l'Indre (16 représentants), couvrant ainsi 54 communes.

A l'issue des élections du 12 avril 2023, les membres du SMAT ont élu les membres du bureau composé du Président Christian GATARD et des 12 Vice-Présidents du SMAT.

Président	Christian GATARD
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Eric LOIZON
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Vincent MORETTE
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	Nathalie SAVATON
4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Marie-Annette BERGEOT
5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Alain BENARD
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	Cathy SAVOUREY
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	Alain ESNAULT
8 <sup>ème</sup> Vice-Président	Gérard SERER
9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Francis GERARD
10 <sup>ème</sup> Vice-Président	Jean-Christophe GASSOT
11 <sup>ème</sup> Vice-Président	Christophe DUVEAUX
12 <sup>ème</sup> Vice-Président	Michel GILLOT



Tours Métropole Val de Loire		Touraine Vallée de l'Indre	Touraine-Est Vallées
Frédérique BARBIER	Patrick LEFRANCOIS	Fabien BARREAU	Janick ALARY
Anne BLUTEAU	Christophe LOYAU-TULASNE	Marie-Annette BERGEOT	Gilles AUGEREAU
Christophe BOULANGER	Sébastien MARAIS	Olivier BOUISSOU	Alain BENARD
Thierry CHAILLOUX	Patrick NOGIER	Jean-Luc CADIOU	Jean-François CESSAC
Sébastien CLEMENT	Florent PETIT	Stéphane de COLBERT	Pascale DEVALLEE
Philippe CLEMOT	Laurent RAYMOND	Isabelle DELACOTE	Christophe DUVEAUX
Olivier CONTE	Bertrand RENAUD	Frédéric DUPEY	Claude GARCERA-TRIAIY
Cédric DE OLIVEIRA	Catherine REYNAUD	Alain ESNAULT	François LALOT
Christian DRUELLE	Bertrand RITOURET	Jean-Christophe GASSOT	Jean-Bernard LELOUP
Franck GAGNAIRE	Régis SALIC	Sylvia GAURIER	Jacques LEMAIRE
Armelle GALLOT-LAVALEE	Nathalie SAVATON	Alain JAOUEN	Franck MAZET
Christian GATARD	Cathy SAVOUREY	Eric LOIZON	Vincent MORETTE
Francis GERARD	Bernard SOL	Patrick MICHAUD	Brigitte PINEAU
Jean-Patrick GILLES	Didier VALLEE	Patrick NATHIE	Gérard SERER
Michel GILLOT	Cathy SAVOUREY	Jean-Michel PAGE	Nicolas TOKER
Aude GOBLET	Alice WANNERROY	Eric RIVAL	Axelle TREHIN

# Les instances du Syndicat en 2024

7 comités syndicaux ont eu lieu en 2024. Certains se sont tenus à deux reprises, du fait de l'absence de quorum.

26 janvier 2024	16 et 22 février 2024	15 mars 2024	12 avril 2024	24 mai 2024	3 juillet 2024	6 et 11 décembre 2024
<p>Débat d'Orientation Budgétaire 2024</p> <p>Avis sur le PLH4 de TMVL</p> <p>Avis sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Reugny</p> <p>Atelier sur le DAACL</p>	<p>Avis sur la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU de Joué-Lès-Tours</p> <p>Avis sur la révision générale du PLU de Vouvray</p>	<p>Mise en place de la protection sociale complémentaire – risques prévoyance et santé</p> <p>Approbation du compte de gestion 2023</p> <p>Approbation du compte administratif 2023</p> <p>Affectation du résultat 2023</p> <p>Vote du BP 2024</p> <p>Montant 2024 de la cotisation des EPCI</p> <p>Régime indemnitaire du chargé d'études</p> <p>Régime indemnitaire de la cheffe de projet SCoT</p>	<p>Atelier sur le DAACL</p>	<p>Avis sur la modification du SRADDET Centre-Val de Loire</p> <p>RA 2023</p>	<p>Avis sur la modification du SRADDET Centre-Val de Loire</p> <p>RA 2023</p>	<p>Protection sociale complémentaire – risque et prévoyance</p>

# Les instances du Syndicat en 2024

8 bureaux syndicaux ont eu lieu en 2024.

26 janvier 2024	15 mars 2024	24 mai 2024	3 juillet 2024	27 septembre 2024	30 octobre 2024	15 novembre	6 décembre 2024
Préparation du débat sur les orientations budgétaires 2024  Avis du SMAT sur le PLH4 de TMVL  Avis du SMAT sur la mise en compatibilité du PLU de Reugny suite à une déclaration de projet  Organisation de la séquence environnement	Présentation de l'étude « Convergence » par O. SCHAMPION  Eléments budgétaires 2024  Informations sur le SRADDET	Retour sur la séquence économie  Méthodologie de la suite de la révision du SCoT	Présentation de la synthèse des enjeux  Méthodologie de la phase PAS	Retour sur la séquence environnement  Retour sur la séquence mobilité	Temps 1 dédié au PAS	Temps 2 dédié au PAS	Temps 3 dédié au PAS




# Le suivi du SCoT en vigueur et le lien avec les EPCI membres

Dans le cadre de la vie du SCoT approuvé en 2013, le SMAT est amené à produire des avis pour définir la compatibilité des documents d'urbanisme ou des projets initiés au sein ou en dehors de son périmètre. Ainsi, en 2024, le SMAT a notamment été sollicité sur les dossiers suivants :

- PLH4 de Tours Métropole Val de Loire, déclaration de projet du PLU de Reugny pour le projet Da Vinci Lab, déclaration de projet pour le site des Carmeries à Joué-Lès-Tours, révision du PLU de Vouvray, avis sur le SRADDET de la Région Centre-Val de Loire.

Par ailleurs de nombreuses communes ou intercommunalités poursuivent leurs élaborations ou mises en révisions de différents documents : Tours Métropole Val de Loire poursuit l'élaboration de son PLUm ; Touraine-Est Vallées arrive à l'aboutissement des travaux sur son PLUi, etc.

Enfin, le SMAT suit et participe aux différentes démarches portées par les EPCI membres.

A landscape photograph of a river with a path, overlaid with a teal circular graphic containing text. The image shows a wide river with a sandy bank and lush greenery. A paved path runs along the riverbank in the foreground. In the background, there are trees and some buildings under a cloudy sky. A large teal circle is positioned on the right side of the image, containing white text.

**2024 : un tournant  
dans la révision  
entre clôture des  
groupes  
partenariaux et de  
la scène citoyenne  
et déclinaisons  
stratégiques**

# 2024 : clôture des groupes partenariaux

Un an après le lancement du groupe partenarial dédié à l'habitat en juin 2023, les groupes partenariaux se sont poursuivis et conclus en 2024. Dédiés aux thématiques de l'économie, de l'environnement et de la mobilité ils avaient pour objectif de compléter les éléments de diagnostic, d'identifier des orientations stratégiques et d'envisager des pistes d'actions réglementaires et opérationnelles. Cette approche croisée vise ainsi à alimenter l'ensemble des pièces constituant le SCoT : rapport de présentation, Projet d'Aménagement Stratégique, Document d'Orientations et d'Objectifs.

Réunissant au total plus d'une centaine de personnes, ils ont mobilisé élus, techniciens, partenaires institutionnels et différents acteurs professionnels en lien avec les thématiques abordées. L'ensemble des enseignements issus des séquences thématiques sont compilés dans des revues du SCoT. Deux sont déjà parues – sur l'habitat et l'environnement – celles dédiées à la mobilité et l'économie devraient paraître au début de l'année 2025.

Ces travaux alimentent pleinement la révision du SCoT et seront intégrés dans les annexes du document d'urbanisme.

Les supports de présentation et les revues publiées sont disponibles sur le site internet du SMAT.





# La scène citoyenne rend son Livre Blanc sur les modes de vie dans l'Agglomération Tourangelle en 2050

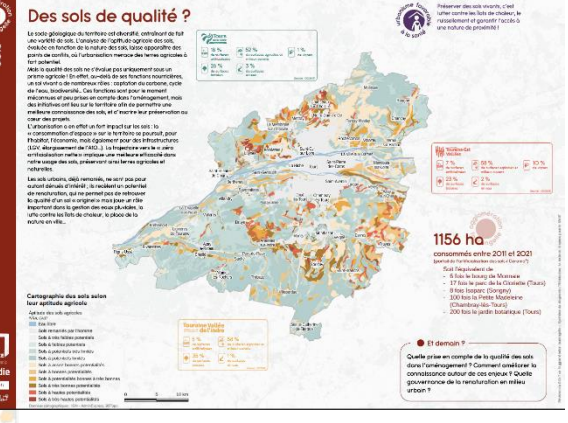
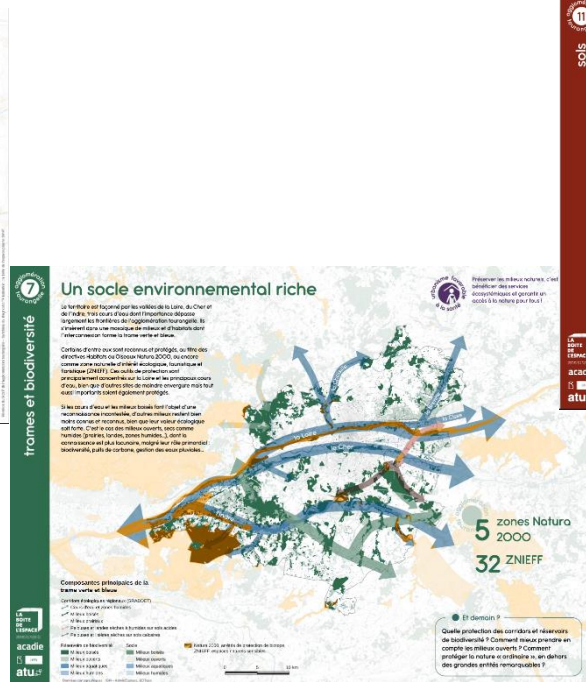
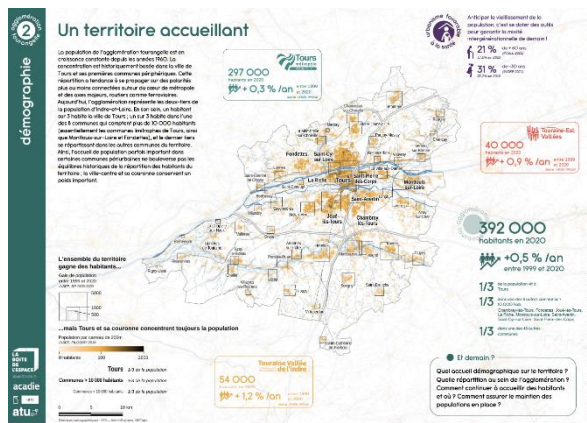
Lancée en septembre 2023, les participants de la scène citoyenne ont remis leur Livre Blanc sur les modes de vie dans l'Agglomération Tourangelle en 2050 aux élus du SMAT en mars 2024. Ce collectif de 30 citoyens, recrutés par tirage au sort, a su s'immerger dans l'Agglomération Tourangelle pour en dessiner les contours à horizon 2050.

Le Livre Blanc qui en ressort est un véritable projet citoyen, qui comme les revues des séquences thématiques, constitue un des matériaux de la fabrique du SCoT. Cadre de vie, place des nouvelles technologies, mobilité, consommation sont autant de sujets abordés. Le collectif sera invité aux prochaines étapes du SCoT : PAS et DOO. Présenté aux élus et en réunion publique, le Livre Blanc est disponible sur le site internet du SMAT.



# Une synthèse cartographique des enjeux du territoire présentée aux élus

Arrivé en début d'année 2024, le groupement des bureaux d'études La Boîte de l'Espace, Ieti et Acadie sont venus renforcer l'équipe technique de la révision du SCoT composée du SMAT et de l'ATU. En charge de l'élaboration de différentes pièces du SCoT, ils ont été notamment amenés à piloter la séquence environnement ou encore l'Etat Initial de l'Environnement. Se basant sur les travaux déjà réalisés au sein des groupes partenariaux ou de la scène citoyenne, un atlas des enjeux du territoire a été réalisé et présenté aux élus du SMAT en juillet 2024, puis auprès de l'ensemble des élus du territoire début octobre. Cet atlas revient à travers 11 cartes sur les enjeux principaux de la révision : démographie, habitat, emploi, commerces et services, paysages et patrimoine, trames et biodiversité, risques et ressources, mobilités, espaces productifs, et les sols. Il servira de base aux réflexions du SCoT et alimentera les futures orientations stratégiques.



# Les bureaux dédiés au PAS : temps d'arbitrages politiques

La révision du SCoT a enclenché sa seconde étape avec le lancement de la phase dédiée au projet politique. Sur la base des revues, du Livre Blanc de la scène citoyenne et de l'atlas des enjeux, les élus du bureau du SMAT ont entamé des arbitrages autour du Projet d'Aménagement Stratégique et de sa transposition dans le Document d'Orientations et d'Objectifs. Ces deux documents sont abordés simultanément pour s'assurer de la portée opérationnelle des décisions politiques et stratégiques. Trois bureaux se sont tenus entre octobre et décembre pour aborder les thématiques attendues par le Code de l'Urbanisme. A l'issue de ceux-ci, une première version du PAS a pu être réalisée et sera présentée en début d'année 2025.

SCoT

Révision du SCoT de l'agglomération tourangelle

Projet d'aménagement stratégique

Temps 1 - les grands équilibres

Bureau syndical  
30 octobre 2024

LA SÛTE DE L'ESPACE  
acadie  
atu

agglomération tourangelle

SCoT

Révision du SCoT de l'agglomération tourangelle

Projet d'aménagement stratégique

Temps 2 - la prospective et l'armature

Bureau syndical  
15 novembre 2024

LA SÛTE DE L'ESPACE  
acadie  
atu

agglomération tourangelle

SCoT

Révision du SCoT de l'agglomération tourangelle

Projet d'aménagement stratégique

Temps 3 - les principes de développement

Bureau syndical  
06 décembre 2024

LA SÛTE DE L'ESPACE  
acadie  
atu

agglomération tourangelle



# Des réflexions autour de l'aménagement commercial avec les communes

Le SCoT doit comporter, dans sa version révisée, un Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL). Cette pièce, qui a une portée prescriptive dans le cadre des autorisations d'exploitation commerciales, est une attente du Code de l'Urbanisme.

Il détermine les conditions d'implantation des constructions commerciales et des constructions logistiques commerciales (depuis la loi Climat Résilience) en fonction de leur surface, de leur impact sur l'artificialisation des sols et de leur impact sur les équilibres territoriaux, notamment au regard du développement du commerce de proximité, de la fréquence d'achat ou des flux générés par les personnes ou les marchandises. Ces conditions privilégient la consommation économe de l'espace, notamment en entrée de ville, par la compacité des formes bâties, la protection des sols naturels, agricoles et forestiers, l'utilisation prioritaire des surfaces vacantes et l'optimisation des surfaces consacrées au stationnement.

Lancé à l'automne 2023, le DAACL, dont la réalisation a été confiée au bureau d'études Pivadis, arrive quasiment à son terme à l'issue de l'année 2024. Des rencontres communales se sont tenues au cours de l'automne pour aboutir à des fiches communales identifiant les sites pour le développement du commerce.

Le sujet du DAACL a également été abordé à l'occasion des bureaux sur le PAS.



# Bilan financier 2024 du SMAT

## Bilan financier 2024

### Fonctionnement

- Dépenses 218 769,29 €
- Recettes 215 461,92 €

Reprise résultats exercice antérieur :  
119 413,55€

Soit un résultat de 116 106,18€

### Investissement

- Dépenses 213 324,68 €
- Recettes 73 457,66 €

Reprise résultats exercice antérieur :  
95 490,11€

Soit un résultat de -44 376,91€

### Restes à réaliser

- Investissement : 11 000€

### Résultat cumulé

- Investissement : -55 376,91€
- Fonctionnement : 116 106,18€





Pour en savoir plus :

**Caroline MARTENOT-MANAC'H**  
Directrice – cheffe de projet SCoT  
[c.martenot@scot-agglotours.fr](mailto:c.martenot@scot-agglotours.fr)

**06 30 49 43 45**